

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU VENDREDI 28 AVRIL 2006 A 15h30

SIEGE SOCIAL DE COFINIMMO
BOULEVARD DE LA WOLUWE 58 A 1200 BRUXELLES

1. *Rapport de gestion sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2005*
2. *Rapport du commissaire sur les comptes sociaux clôturés au 31 décembre 2005 et rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2005*
3. *Approbation des comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2005 et affectation du résultat*

Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux clôturés au 31 décembre 2005, en ce compris l'affectation du résultat qui s'y trouve proposée.

En conséquence, proposition d'attribuer un dividende prioritaire de 6,37 € brut aux actionnaires privilégiés et un dividende de 7,35 € brut aux actionnaires ordinaires, étant entendu que le droit au dividende des actions propres détenues par Cofinimmo a été annulé.

4. *Comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2005*
5. *Décharge aux administrateurs*

Proposition de donner décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2005, le cas échéant, proposition de donner décharge spéciale aux administrateurs sortants de la société pour l'exécution de leur mandat d'administrateur au cours de la période du 1^{er} janvier 2006 au 28 avril 2006.

6. *Décharge au commissaire*

Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2005.

7. *Rapport de gestion du Collège des Gérants et rapport du commissaire de la société privée à responsabilité limitée « Beta Invest » (« Beta Invest »), absorbée par Cofinimmo S.A, pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 décembre 2004.*
8. *Approbation des comptes annuels sociaux de « Beta Invest », pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 décembre 2004*

Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux de « Beta Invest » pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 décembre 2004.

9. *Décharge aux gérants sortants de « Beta Invest »*

Proposition de donner décharge aux gérants sortants de « Beta Invest » pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} juin 2004 au 31 décembre 2004.

10. *Décharge au commissaire de « Beta Invest »*

Proposition de donner décharge au commissaire de « Beta Invest » pour l'exécution de son mandat au cours de la période du 1^{er} juin 2004 au 31 décembre 2004.

11. *Renouvellement de mandats d'administrateurs et nomination d'administrateurs*

Proposition de renouveler, avec effet immédiat, les mandats, en qualité d'administrateurs de la société, de M. Guido Roelandt jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009 et de M. André Dirckx jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Proposition de nommer, sous condition d'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur de la société, M. Vincent Doumier jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Proposition de nommer, sous condition d'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, avec effet immédiat, en qualité d'administrateurs indépendants de la société, MM. Gaëtan Hannecart et Baudouin Velge jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Messieurs Hannecart et Velge répondent aux critères d'indépendance aussi bien de l'article 524 §4 du Code des Sociétés que du Code Belge de Gouvernance d'Entreprise du 9 décembre 2004.

Messieurs Snoy, Siaens et de Walque ont démissionné de leur mandat d'administrateur avec effet respectivement au 1er juillet 2005, 23 mars 2006 et 28 avril 2006. Le mandat de Monsieur De Vocht est arrivé à échéance le 29 avril 2005; il n'a pas été pourvu à son remplacement lors de l'assemblée générale de 2005.

12. *Rémunération des administrateurs*

Proposition de fixer la rémunération de base des administrateurs, sous condition d'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, à :

- 20.000 € par an pour l'exercice de leur mandat au sein du Conseil d'Administration et
- 6.250 € par an pour l'exercice de leurs fonctions au sein des Comités
- 12.500 € par an pour l'exercice de la fonction de Président au sein des Comités

Proposition de fixer le montant des jetons de présence, sous condition d'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, à :

- 2.500 € par séance pour la participation aux réunions du Conseil d'Administration et
- 700 € par séance pour la participation aux réunions des Comités du Conseil.

Proposition de fixer forfaitairement la rémunération du Président du Conseil d'administration, sous condition d'approbation par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, à 100.000 € par an.

13. *« Stock Options Plan »*

Proposition d'approuver les principes et les règles de base du plan de « stock options » (sur actions existantes) au profit du management conformément à la loi du 26 mars 1999, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration du 23 mars 2006. Une synthèse des règles de base du plan est à la disposition des actionnaires.

14. *Gouvernance d'entreprise: commentaire sur la gouvernance de Cofinimmo*

15. *Divers*